

Décharge 2006: Fondation européenne pour la formation

2007/2056(DEC) - 30/03/2007 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs de la Fondation européenne pour la formation pour l'exercice 2006.

CONTENU : le présent document propose un état des lieux chiffré des dépenses de la Fondation pour l'exercice 2006. Il indique que le budget définitif de la Fondation se monte à 26,5 Mios EUR (contre 26,3 Mios EUR en 2005) ventilés entre 19,5 Mios EUR financés par une subvention de la Commission + 7 Mios EUR financés par d'autres organismes comme recettes affectées. Ce montant de 7 Mios EUR se ventile comme suit : 0,98 Mios EUR du Ministère italien des Affaires étrangères ; 4,37 Mios EUR de la DG AIDCO (Meda-ETE) ; 1,69 Mios EUR de la DG EAC (Tempus).

En termes d'effectifs, la FEF dont le siège est situé à Turin (Italie) compte officiellement 105 emplois d'agents temporaires dont 94 pourvus + 32 autres emplois (auxiliaires, agents locaux ou contractuels), soit 126 postes effectifs assumant des tâches opérationnelles, administratives ou mixtes. Les dépenses de personnel ont représenté en 2006, 11,427 Mios EUR (crédits définitifs payés).

L'assistance fournie par la Fondation couvre un large éventail de domaines techniques comme la formation professionnelle initiale, l'apprentissage tout au long de la vie, la formation continue (pour adultes), le développement des ressources humaines au sein des entreprises, les politiques de l'emploi, la formation des personnes sans emploi, la lutte contre la pauvreté, l'intégration sociale et la formation afin de favoriser le développement local.

Les principales activités de la Fondation en 2006 peuvent se résumer comme suit :

- **Appui à la Commission**: en 2006, 97 nouvelles demandes d'appui de la Commission ont été reçues, la plupart venant des délégations (38%), suivi de la DG AIDCO (21%), de la DG EAC (16%), de la DG ELARG et EAR (7%), la DG RELEX (5%) et la DG EMPL (4%). Cela inclut 24 analyses de la situation des pays ENPI (politique de voisinage). Le taux de satisfaction de la Commission sur la réponse de la Fondation a été de 97%. Les demandes les plus fréquentes ont été celles relatives à d'appui en matière de programmation, le suivi des politiques et des contributions à la préparation des instruments européens de voisinage, l'identification des projets et leur suivi ;
- **Information et analyse**: études des secteurs nationaux, statistiques sur l'éducation, conseil aux pays sur les stratégies à suivre ;
- **Projets d'appui à l'innovation et au développement**: en qualité de centre d'expertise, la Fondation contribue à l'implantation de projets de développement afin de tester des approches innovatrices permettant aux pays partenaires d'entreprendre une réforme de leurs systèmes d'enseignement et de formation professionnels ;
- **Assistance technique à la DG EAC pour la mise en œuvre du programme TEMPUS**: Conventions d'assistance technique avec CARDS, MEDA et TACIS pour le programme TEMPUS: l'assistance fournie couvre l'ensemble du cycle de projet. Elle comprend la sélection, la gestion et le suivi des contrats, l'information et la communication, y compris un support administratif général. Les outils de technologies de l'information ont facilité considérablement la gestion administrative des différents cycles de projet.

À noter que la publication complète des comptes de la Fondation figure à l'adresse suivante :

<http://www.etf.europa.eu/Wpubdocs.nsf/>